

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Exercice 2022-2023

21 septembre 2023 : Procès-verbal

Clubs ayant participé aux votes :

Alençon : C. Petitjean (54), P. Artois (27), M. Boisbouvier (27) ; **Bayeux** : D. Fourniret (27), O. Malbezin (27), J. P. Gaignard (26) ; **Cabourg** : G. Borré (20), S. Lemaille (19) ; **Caen BC** : B. de Panthou (57), F. Suffice (28) ; **Cherbourg** : M. C. Texier (79), L. Salinas (39), P. Courcol (39) ; **Coutainville** : M. Ledrans (23), P. Caquot (23) ; **Lisieux** : C. Fréret (32), A. Deswarte (32) ; **Ouistreham** : A. Deslogis (22), J. Dornois (22) ; **Saint-Lô** : C. Barbet (47) ; **Venoix** : N. Lecarpentier (56), J. P. Roughol (55), E. Rousseau (55), R. Choquette (55) ; **Argentan** : P. Cattiaux (23), J. Gallet (23), M. Gallet (22) ; **Flers** : J. P. Leroyer (50), J. P. Saiou (25) ; **La Risle** : D. Prouvost (29) ; **Andaine** : N. Flechard (18) ; **Pont l'Évêque** : R. Ziller (19) ; F. Heulmé (19), B. Yves (18) ; **Courseulles** : F. Lemoine (18), P. Chatillon (18), M. C. Planché (18) ; **Carentan** : C. Abraham (21) ; **Falaise** : N. Devaux (14) ; **Barneville-Carteret** : J. Delaunay (21) ; **Le Lutin** : J. F. Faucon (16), H. Sebire (15) ; **Gouville** : R. Anger (23) ; **Valognes** : A. Le Bris (19), C. Le Bris (19), O. Romazzotti (18) ; **Pays Granvillais** : G. Roussel (47), V. Robin (47), N. Legranché (47), P. Lalonde (47) ; **Joker Club Saint-Sauverais** : A. Petit (24) ; **Nogent le Rotrou** : S. Lebarbe (21), A. Modat (20), P. Pelletier (20).

Clubs n'ayant pas participé au vote :

Deauville Côte Fleurie (aucun membre), **Avranches** (un membre sans pouvoir).

Ainsi, l'ensemble des votants représentent 1606 voix en début de séance, puis 1630 voix après l'arrivée d'un retardataire, sur 1840 possibles (nombre de licenciés hors jeunes au 30 juin 2023), plusieurs délégués n'ayant pas donné de pouvoir alors que leur club était représenté.

Après avoir accueilli les délégués des clubs et les invités, effectué le contrôle de l'émargement des délégués et la vérification des pouvoirs, l'assemblée générale peut se tenir et valablement délibérer.

Monsieur Francis SAILLARD, président du comité, ouvre celle-ci en souhaitant la bienvenue à tous les délégués et invités. Il remercie la présidente du Venoix Bridge Club de nous accueillir dans ses locaux. Il remercie Madame Emmanuelle MONOD, vice-présidente fédérale, de sa présence.

Nous avons souhaité que cette Assemblée Générale prenne le format d'une fête pour remercier tous les bénévoles qui travaillent dans différentes commissions pour que vive le bridge dans nos trois départements.

La matinée sera réservée aux débats et informations. Après un déjeuner offert dans un restaurant voisin, un tournoi avec handicap permettra aux plus novices des participants d'avoir la chance d'obtenir un bon classement. Ce tournoi est doté de points d'expert ainsi que de lots divers et variés. L'assemblée va se dérouler en deux parties : la première sur l'exercice 2022-2023 en suivant l'ordre du jour indiqué, et une seconde partie électorale afin de pourvoir aux différents postes pour la prochaine mandature.

Exercice 2022-2023

Afin de « roder » le vote électronique retenu pour la partie électorale, celui-ci sera aussi utilisé lors de cette première partie.

❖ **Première résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2022**

- Ont voté oui : 1541
- Se sont abstenus : 65
- Ont voté non : 0

La résolution est adoptée.

❖ **Deuxième résolution : Approbation du rapport moral du Président**

Rapport moral du Président du Comité

Le 30 août 2023

Chers Amis,

Nous allons nous réunir, délégués des clubs, membres des différentes commissions et de la CRED, pour l'assemblée générale du comité, le 21 septembre prochain.

Nous avons réussi à enrayer la baisse de nos licenciés, notre effectif ayant même augmenté grâce au redémarrage du bridge scolaire.

Même si ce dernier reste très localisé dans quelques clubs de la Manche, un podium lors de la finale cadets 2 à Strasbourg fait toujours plaisir.

Cette année encore, une formation d'arbitres a été mise en place, onze candidats ont été reçus : merci à chacun d'entre eux de faire vivre le bridge dans leurs clubs.

Comme pressenti dans mon rapport précédent, la saison a été marquée par le retour important de nos licenciés dans les tournois de clubs et les compétitions. Cela a eu un impact direct sur les finances du comité, amenant un résultat proche de l'équilibre. Merci à notre commission des finances pour son accompagnement dans la prise de bonnes décisions, et à notre vérificateur aux comptes pour sa certification.

Pour ne pas se contenter de vivre leur jeu favori dans leur canapé, nos licenciés ont besoin de se retrouver dans un contexte festif. Le festival de Deauville, avec ses somptueux cocktails, les tournois régionaux avec leurs buffets très appréciés, mais aussi le comité avec les finales de la Coupe des Clubs et du championnat 1-2-3-4, ou cette assemblée générale avec déjeuner et tournoi offerts, montrent l'exemple.

J'invite ainsi tous les clubs à multiplier les occasions de faire du bridge un grand moment de convivialité.

Soyez assuré de mon profond dévouement.

Francis SAILLARD

- Ont voté oui : 1501
- Ont voté blanc : 21
- Se sont abstenus : 84

La résolution est adoptée.

La Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline ne s'étant pas réunie cette saison, son président n'a pas fait de rapport.

❖ Troisième résolution : Approbation des comptes et affectation du résultat

Deux comparatifs :

COMPARATIF BUDGET PRÉVISIONNEL / COMPTE DE RÉSULTAT 2022-2023

CHARGES	Budgeté	Résultat	PRODUITS	Budgeté	Résultat
GESTION COURANTE	11 200	10 851	GESTION COURANTE	150	30
Achats stockés	1 000	998	Ventes	150	30
Fournitures de bureau	500	1 155	Dons		
Bureau comité	3 000	3 116			
Maintenance informatique, internet	900				
Primes d'assurances		44			
Affranchissements	100	65			
Téléphone Internet		267			
Dons Cadeaux	200	700			
Réceptions	4 000	3 778			
Services bancaires	200	222			
Divers	400	100			
Frais comptabilité	900	406			
ENCADREMENT	7 200	5 528			
Bureau exécutif	1 600	1 648			
Conseil d'administration	700	234			
Commission développement	3 500	1 719			
Commission des compétitions	300	521	FFB	31 000	31 721
Commission des finances	300	296	FFB - Part Comité	29 500	28 838
Commission arbitrage	100		FFB - Subventions Scolaires	250	
CRED	200		FFB - Subventions Cadets Juniors	500	380
Déplacements responsables Clubs	500	1 109	FFB - Subventions Adultes	750	310
			FFB - Finale nationale Scolaires Cadets		2 193
SALAIRES URSSAF	20 150	20 390			
Salaire dir. des comp. et webmaster	15 000	15 913			
Urssaf	5 000	4 478			
Médecine du travail	150				
FFB	150	138	COTISATIONS ET LICENCES	27 000	24 463
Redevance FFB			Factures Clubs		1 931
Cotisation annuelle Ligue	150	138	Licences fédérales	27 000	22 532
FORMATION	4 250	5 095	FORMATION	1 000	1 615
Formation moniteurs			Formation moniteurs		
Formation arbitres	1 500	3 296	Formation arbitres	1 000	1 615
Formation initiateurs	500		Formation autres		
Déplacements	750	1 019			
Formation adultes	1 500	780			
COMPÉTITIONS	61 600	59 998	COMPÉTITIONS	35 000	50 532
Salaires organisation compétitions	1 000		Compétitions par paires	18 000	26 724
Urssaf, organisation compétitions	350		Compétitions par quatre	17 000	23 808
Indemnité accueil clubs	12 000	11 460			
Organisation, affiches, calendriers	900	1 735			
Arbitres salariés	16 000	18 375			
Arbitres indépendants	13 000	10 010			
Urssaf Arbitres	6 000	6 751			
Déplacements arbitres	7 000	6 398			
Cadeaux compétitions	100	20			
Festival de Deauville	5 250	5 250			
BRIDGE JEUNESSE	3 000	4 695			
Actions scolaires	500	80			
Actions Cadets Juniors	1 500	4 315			
Actions Etudiants					
Rétro subventions scolaires, cadets	1 000	300	DIVERS	400	2 543
			Produits s/exercices antérieurs		
DIVERS	7 000	6 061	Produits divers de gestion		801
Charges s/exercices antérieurs			Produits financiers	400	1 742
Dotation aux amortissements	7 000	6 061	Reprise sur provisions		
Bénéfice de l'exercice			Déficit de l'exercice	20 000	1 853
TOTAL	114 550	112 757	TOTAL	114 550	112 757

COMPARATIF COMPTES DE RÉSULTAT 22-23/21-22					
CHARGES	2021-2022	2022-2023	PRODUITS	2021-2022	2022-2023
GESTION COURANTE	12 333	10 851	GESTION COURANTE	7 529	30
Achats stockés	2 353	998	MDB Caen BC		
Fournitures de bureau	766	1 155	MDB Venoix		
Maison du bridge	-773		Dons		
Bureau comité	2 510	3 116	Ventes	143	30
Maintenance informatique, internet	850				
Primes d'assurances	1 029	44			
Affranchissements	86	65			
Téléphone Internet	134	267			
Dons Cadeaux	327	700			
Réceptions	3 702	3 778			
Services bancaires	216	222			
Divers	265	100			
Frais comptabilité	870	406			
ENCADREMENT	6 124	5 528			
Bureau exécutif	1 510	1 648			
Conseil d'administration	663	234			
Commission développement	2 702	1 719			
Commission des compétitions	96	521	FFB	26 003	31 721
Commission des finances	334	296	FFB - Part Comité	24 902	28 838
Commission arbitrage	35		FFB - Subventions Scolaires	6	
CRED	444		FFB - Subventions Cadets Juniors	435	380
Déplacements responsables Clubs	339	1 109	FFB - Subventions Adultes	660	310
			FFB - Finale nationale Scolaires Cadets		2 193
SALAIRES URSSAF	15 259	20 390			
Salaire dir. des comp. et webmaster	12 425	15 913			
Urssaf	2 834	4 478			
Médecine du travail					
Indemnité déplacement Louvel					
FFB	29 064	138	COTISATIONS ET LICENCES	54 704	24 463
Redevance FFB	28 914		Cotisations des Clubs	3 802	1 931
Cotisation annuelle Ligue	150	138	Licences fédérales	50 902	22 532
FORMATION	4 399	5 095	FORMATION	2 054	1 615
Formation moniteurs	1 199		Formation moniteurs	1 190	
Formation arbitres	1 582	3 296	Formation arbitres	864	1 615
Formation initiateurs	162		Formation autres		
Déplacements	217	1 019			
Formation adultes	1 240	780			
COMPÉTITIONS	98 103	59 998	COMPÉTITIONS	70 843	50 532
FFB/Compétitions par paires	12 771		Compétitions par paires	31 347	26 724
FFB/Compétitions par quatre	21 828		Compétitions par quatre	39 496	23 808
Compétitions 4 T 2020					
Salaires organisation compétitions	845				
Urssaf, organisation compétitions	301				
Indemnité accueil clubs	12 122	11 460			
Organisation, affiches, calendriers	763	1 735			
Arbitres salariés	19 382	18 375			
Arbitres indépendants	8 433	10 010			
Urssaf Arbitres	10 855	6 751			
Déplacements arbitres	5 722	6 398			
Cadeaux compétitions	80	20			
Festival de Deauville	5 000	5 250			
BRIDGE JEUNESSE	790	4 695			
Actions scolaires		80			
Actions Cadets Juniors	240	4 315			
Actions Etudiants					
Rétro subventions scolaires, cadets	550	300	DIVERS	410	2 543
			Produits s/exercices antérieurs		
DIVERS	3 689	6 061	Produits divers de gestion		801
Charges s/exercices antérieurs			Produits financiers	410	1 742
Dotations aux amortissements	3 689	6 061	Reprise sur provisions		
Bénéfice de l'exercice			Déficit de l'exercice	15 605	1 853
TOTAL	169 761	112 757	TOTAL	169 761	112 757

Rapport du vérificateur aux comptes

Monsieur Aubuchou Patrick
9 rue des Fauvettes
14880 Colleville Montgomery

Comite de Bridge de Basse Normandie
2 Impasse Isaac Newton
14200 Hérouville Saint Clair

En ma qualité de vérificateur aux comptes désigné, j'atteste avoir procédé à l'examen de la comptabilité de l'association "Comité de bridge de Basse Normandie" du 1/07/2022 au 30/06/2023,

Les charges de l'exercice s'élèvent à 112 756,85 €
Les produits de l'exercice s'élèvent à 110 903,38 €
De sorte que le résultat de l'exercice est déficitaire de 1853,47 €

Fait à Colleville Montgomery le 10 Août 2023.

Patrick Aubuchou



Rapport du Président de la commission des finances

Chers amis,

En ma qualité de Président de la Commission des Finances du Comité de Bridge de Basse-Normandie, avec le concours du trésorier, Michel HOSTEING, et après contrôle des comptes par notre vérificateur aux comptes, je vous sou mets mon analyse de l'exercice clos le 30 juin 2023, le budget prévisionnel ayant été voté lors de la précédente assemblée générale.

Nous vous avons présenté un projet de budget en déficit de 20.000 euros ; heureusement le résultat est bien différent : notre déficit se limite à 1.853 euros.

La raison de ce résultat tient pour l'essentiel dans la reprise des compétitions : nous avons budgété 35.000 euros de produits, nous avons réalisé 50.532 euros.

C'est une excellente nouvelle au-delà du simple résultat financier : elle reflète une véritable résurrection de la fibre compétitive et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Pour l'essentiel des charges et les autres produits, les réalisations ont été globalement conformes aux prévisions.

Quant au festival de Deauville la subvention accordée de 5.250 euros a permis de le mettre sur les rails et sa réussite sur deux années, avec une forte augmentation de la participation au tournoi normand (près de 200 paires cette année), démontre que cet investissement était particulièrement judicieux.

Enfin notre trésorerie est en très légère hausse à 119.171 euros contre 117.941 euros à la fin de l'exercice précédent.

Je félicite une fois de plus très sincèrement notre trésorier Michel HOSTEING pour son excellent travail.

Cet exercice comptable étant le dernier de notre mandature, je tiens à adresser tous mes remerciements à chacun des membres de la commission des finances, pour la qualité de leurs travaux, la fidélité de leur engagement et je me réjouis peut-être plus que tout de l'excellente ambiance qui a régné en son sein au cours de ces quatre années.

L. Létinier, Président de la Commission des Finances.

BILAN AU 30 JUIN 2023							
ACTIF	Valeur brute	Amorts	Valeur nette 2023	Rappel 2022	PASSIF	Valeur nette 2023	Rappel 2022
Immobilisations amortissables	46 310	26 630	19 679	25 340	Situation nette	140 600	142 453
Equipements divers	46 310	26 630	19 679	25 340	Report à nouveau	142 453	158 059
Stocks divers			0	0	Bénéfice ou perte de l'exercice	-1 853	-15 605
Valeurs réalisables			7 815	8 062			
Produits divers à recevoir			7 815	8 062			
Valeurs disponibles			119 171	117 941	Dettes à court terme	6 065	8 889
Compte sur livret associatif			70 000	68 059	Charges à payer	6 065	8 889
Compte sur livret ordinaire			41 968	41 801			
Compte courant Société Générale			6 281	7 869			
Intérêts courus à recevoir			922	212			
TOTAL ACTIF			146 665	151 343	TOTAL PASSIF	146 665	151 343

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS au 30 juin 2023

			Amortissements antérieurs	Dotation 22-23	Total amortissement
<u>2181 INSTALLATIONS GENERALES</u>					
4/08/2021	Climatisation bureau	5 152,73	1 030,54	1 030,55	2 061,09
7/06/2022	Barnum	1 773,62	36,95	443,40	480,35
		5 152,73	1 067,49	1 473,95	2 541,44
<u>2183 MATERIEL DE BUREAU</u>					
03/04/2007	Matériel vidéo	855,47	855,47		855,47
30/06/2014	Ordinat. Secrétariat	798,00	798,00		798,00
26/08/2014	Stand parapluie	1 174,25	1 174,25		1 174,25
30/09/2016	Portable Langeard	600,00	600,00		600,00
09/10/2017	Imprimante Sam MFC	238,80	238,80		238,80
05/09/2022	Portable Cierzniak	400,00		166,67	166,67
		4 066,52	3 666,52	166,67	3 833,19
<u>2184 MOBILIER</u>					
19/12/2007	Mabilais 29 écrans	7 024,55	7 024,55		7 024,55
12/12/2011	22 écrans (acompte)	3 180,00	3 180,00		3 180,00
25/07/2012	22 écrans (solde)	2 650,00	2 650,00		2 650,00
09/10/2017	Armoire rideau	358,80	358,80		358,80
16/08/2021	Placards bureau	4 994,88	832,48	998,98	1 831,46
15/11/2021	Chaises & tables bureau	2 787,59	325,22	557,52	882,74
28/02/2022	22 tables avec écrans	10 500,82	700,05	2 100,16	2 800,21
		31 496,64	15 071,10	3 656,66	18 727,76
<u>2187 MACHINE DUPLIMATE</u>					
18/11/2021	Machine duplimate	3 820,00	764,00	764,00	1 528,00
		3 820,00	764,00	764,00	1 528,00

- Ont voté oui : 1545
- Ont voté blanc : 20
- Se sont abstenus : 65

La résolution est adoptée.

❖ Remise de médailles et récompenses

➤ Compétitions :

Jacques RIGOULOT et Jean-Pierre AVISOU ont terminé à la deuxième place de la finale nationale du Challenge d'Automne Promotion / 2. En leur absence, Emmanuelle Monod remet leurs médailles à Philippe Cattiaux, président du Club de Bridge d'Argentan.

➤ Services rendus :

Francis Saillard remet la médaille de bronze pour services exceptionnels rendus à la cause du bridge à Madame Hélène KUCAL. Professeur, Hélène a créé un club au sein de son université, rassemblant les personnels qui jouaient tous les midis. Elle en a été la présidente de 2002 à 2015, son club participant au championnat 1-2-3-4 du comité ainsi qu'aux interclubs.

Hélène est membre de la commission des compétitions du comité depuis 2003. Elle s'occupe de toutes les compétitions « excellence », et bientôt « expert », ainsi que des compétitions « dames », soit une dizaine d'épreuves. Elle a été nommée responsable de la commission en 2019.

Hélène est aussi trésorière du Venois Bridge Club depuis 2012.

Madame Nicole LEGRANCHE est appelée par Francis, Nicole a fait partie de nombreuses commissions et a pris la présidence en 2019 de la Chambre Régionale d’Ethique et Discipline. Quittant cette instance, Francis lui remet un terrarium en remerciement de toute son implication durant de nombreuses années.

Madame Michelle Boulin a, elle aussi, fait partie de nombreuses commissions, et depuis une douzaine d’années, est membre de la Chambre Régionale d’Ethique et de Discipline. Quittant cette instance, le comité lui offre un terrarium, confié à sa présidente de club Delphine Prouvost en son absence pour raisons de santé.

❖ Bilan de la mandature, par Francis Saillard

Il y a quatre ans, la profession de foi de ma liste avait pour titre : Réunir pour avancer. Réunis, nous le sommes aujourd’hui, avec près de 90 acteurs du comité présents : délégués de club, mais aussi arbitres, moniteurs, et membres de différentes commissions. Réunir, c’est aussi le rôle de chaque club, le bridge pouvant être un vecteur important de lien social.

Pour avancer : bien sûr, cela n’a pas été le cas pour nos effectifs, la pandémie étant venue anéantir tous nos projets de développement, mais l’avenir est bien préparé, Rémi ayant réuni en juillet nos forces vives du développement avec celles de l’équipe que vous allez élire dans quelques minutes, en présence du Président de la Fédération Franck Riehm et de Jean-Pierre Garnier, l’animateur réseau fédéral.

Revenons sur la difficile période 2020-2021. Notre profession de foi mentionnait « réunir le bridge en ligne et le bridge dans nos clubs ». Nous avons alors, sans bridge dans les clubs, utilisé le bridge en ligne pour maintenir l’intérêt de nos membres pour notre jeu : création d’un interclubs virtuel, transformation de la Coupe de France en Coupe du Comité. Ce sont sans doute ces activités qui ont amené par la suite un taux de compétiteurs très important, donnant souvent à notre comité le plus grand nombre de places en finales de ligue.

Restructurer le bridge scolaire : cela n’a pu commencer que lors de la saison précédente, puisque nos initiateurs ne pouvaient plus franchir la porte des établissements scolaires. Même si l’effectif de nos jeunes est encore très réduit, nous avons pu organiser une finale de comité scolaires et cadets, et je remercie notre déléguée jeunesse Hélène Defer pour avoir permis à huit jeunes de participer à la finale nationale en juin à Strasbourg, et je remercie aussi leurs deux accompagnateurs durant ce long périple.

Réunir joueurs confirmés et nouveaux licenciés : la fédération est allée bien sûr dans ce sens avec les opérations de type parrainage ou mentorat, et j’espère que chaque Président de club a pu les utiliser.

Développer les festivals au sein du comité faisait aussi partie de notre programme. Commençons par le plus grand d’entre eux, le Festival International de Deauville. Boudé par les normands, il est maintenant à l’agenda de près de deux cents joueurs grâce à son nouveau président Alain Bekerman. J’ai, pour cela, retiré l’agrément qui avait été donné à l’organisatrice précédente, et le comité a financièrement aidé au démarrage de ce

nouveau festival, notamment par une prise en charge de 40 % des droits d'inscription des joueurs de 3^{èmes} et 4^{èmes} séries pour leurs épreuves dédiées.

Ces joueurs, nous les retrouvons maintenant dans nos tournois de ville et notre Challenge a vu plusieurs clubs le rejoindre : Bagnoles de l'Orne, Cabourg, Luc-sur-Mer, avec Bayeux qui reprend en novembre prochain. Tous mes remerciements à ces organisateurs qui amènent de la convivialité dans le bridge. Un rapprochement entre les manifestations faites à Granville et à Saint-Malo va aussi dans ce sens.

Permettre aux nouveaux joueurs d'intégrer facilement nos compétitions a été aussi un fil rouge tout au long de mon mandat. Financièrement d'abord, en diminuant les droits d'inscription en Espérance et Promotion, sans augmenter ceux des autres catégories. Par l'organisation de leurs épreuves aussi : jusqu'à cinq centres en paires, neuf centres en quadrettes, grâce à la ténacité de leur responsable d'épreuves François Michel. Ce dernier a conçu un fascicule de huit pages rassemblant toutes les informations sur les compétitions dédiées à ces joueurs, fascicules qui vous ont été de nouveau distribués tout à l'heure. Ne laisser pas la pile en libre-service dans vos clubs, mais remettez-en un à chacun des joueurs concernés avec des explications si nécessaire. Contre l'avis de tous, j'ai imposé la compétition « Trophée de France », qui avait lieu en Haute-Normandie et en Picardie, mais pas dans notre comité. Rappelons que c'est une compétition en quadrettes avec handicap, organisée sur l'année civile. Notre comité a rassemblé en 2023 davantage d'équipes qu'en Haute-Normandie et Picardie réunies !

Réunir nos bridgeurs autour de compétitions festives : nous le faisons déjà pour le Championnat 1234, mais la qualité des buffets proposés ces deux dernières années a été encore plus importante. La Coupe des Clubs, grâce au travail de chacun des Présidents de club, a rassemblé cette année près de deux cents joueurs pour la finale nationale avec, là encore, un buffet somptueux. Je rappelle à cette occasion que le comité a fait l'acquisition d'un barnum de 60 m² disponible gratuitement pour tout club qui en aurait l'utilité. Si aujourd'hui, il ne s'agit pas de compétition, c'est quand même la fête avec quatre-vingt d'entre vous inscrits pour le repas ce midi, soit moitié plus que l'an dernier, la plupart participant au tournoi avec handicap de cet après-midi doté de nombreux lots et organisé bénévolement par Robert Choquette.

Réunir les intérêts du comité et ceux des clubs. Tout d'abord, vous avez voté en janvier 2020 le déménagement du comité à Hérouville, dans les nouveaux locaux achetés par la SCI Hérouville Bridge Immobilier. Les travaux ont été plus longs que prévus pour raison de Covid, mais en avril 2021, les dirigeants de Venoix m'informaient que le percement d'une fenêtre dans le futur local du comité n'était pas faisable. J'ai alors fait savoir que le comité resterait dans ses anciens locaux. Miracle : quelques semaines plus tard, cela a été possible, et je remercie tous ceux qui ont contribué à cet heureux dénouement. De grandes tensions sont apparues au moment de signer le bail, comme sous-locataire du club de Venoix, et je dois vous dire que j'ai signé ce matin un nouveau bail avec la SCI Hérouville Bridge Immobilier qui prendra effet le 1^{er} octobre prochain. Si le comité a équipé la salle de Venoix de vingt-deux tables avec écrans pour l'accueil des compétitions, j'ai dû refuser à ce club des demandes de subvention pour achat de matériel informatique ou réparation de toiture. Le comité a été, durant ces quatre années, au service de tous

les clubs, sans aucun favoritisme. L'achat de chaises pour équiper une nouvelle salle du Caen Bridge Club dédiée à l'accueil de compétitions a été votée récemment.

Enfin, en septembre 2021, la fédération nous a privé de nos deux salariés en les prenant à Saint-Cloud. Nous avons embauché Nathalie Cierzniak, comme directrice des compétitions et animatrice pédagogique régionale, et Gaël Keller comme webmestre, et nous pouvons que nous louer de ces bons choix. Je profite de l'occasion pour rappeler que le site internet du comité a pour vocation de rendre compte des activités de ce dernier, chaque club pouvant ou devant faire de même pour les leurs. J'ai dû refuser dernièrement la mise en ligne d'un reportage sur la journée des associations à Hérouville, celle-ci ayant par contre toute sa place sur le site du club. La saisie de la comptabilité est faite bénévolement par Catherine Barbet, et un remerciement du comité me semble bien mérité !

Un grand merci à toute mon équipe, Etiennette qui a été élue avec moi il y a quatre ans, Danielle, Michel et Rémi qui nous ont rejoint au bout d'une année.

Francis remet à Catherine Barbet un terrarium en remerciement de son implication bénévole.

Étiennette prend alors la parole, précisant que Francis, Rémi et Danielle mettent fin à leurs fonctions après avoir œuvré pour le comité avec beaucoup d'abnégation ne comptant ni les kilomètres, ni le temps au téléphone ou sur internet. C'est ainsi que Francis et Rémi reçoivent un carton de bouteilles de vin, tandis que Danielle reçoit un magnifique Bonzaï. Les personnes présentes à l'assemblée joignent leurs applaudissements à cette gentille attention.

Rémi souhaite remercier également l'équipe qui constituait le Bureau Exécutif, Francis, Étiennette, Michel et Danielle, pour l'excellente entente qui a toujours été de mise collectivement dans l'élaboration des décisions. Il évoque également l'Association pour le Festival de Bridge de Deauville, dont il est le trésorier, en excusant l'absence de son président Alain BEKERMANN, empêché d'être parmi nous pour des raisons de santé. Les dates du Festival 2024 pourraient être légèrement différentes de celles indiquées dans notre calendrier, compte tenu des Jeux Olympiques débutant fin juillet.

Partie électorale

François MICHEL est le responsable du bon déroulement des votes, aidé par Joseph GRANDROQUES qui est en relation avec la fédération pour le lancement des différents votes.

Il donne la parole à tous les candidats qui se présentent en quelques mots avant chacun des votes.

❖ **Quatrième résolution : Election du Bureau exécutif**

Une seule liste : Etiennette Choquette (Venoix Bridge Club) présidente, Cyrille Revel (Venoix Bridge Club) 1^{er} vice-président chargé des compétitions et de l'arbitrage, Chantal CORREGE (Club de Bridge d'Argentan) vice-présidente chargée du développement et de la communication, Blandine DE PANTHOU (Caen Bridge Club) secrétaire générale, Michel HOSTEING (Venoix Bridge Club) trésorier

Étiennette Choquette expose son programme. L'objectif premier de cette équipe sera le « Développement », axe prioritaire de la Fédération qui souhaite que chaque comité et que chaque club voit son effectif progresser de 10%. Nous serons donc à l'écoute des difficultés de tous, nous nous déplacerons pour assurer l'accompagnement dans vos besoins, nous vous apporterons toute l'aide nécessaire dans les domaines que vous ne maîtrisez pas toujours par manque de personnes compétentes. Nous souhaitons créer des liens entre les clubs et pourquoi pas mutualiser certaines actions entre eux. Nous insisterons sur la formation continue, la bonne utilisation du matériel informatique (en cas de soucis nous avons une licence annuelle avec TeamViewer qui permet d'avoir une aide en ligne avec un de nos responsables), sur la formation des arbitres, des initiateurs et moniteurs sans lesquels aucune progression n'est possible. Nous nous devons de nous rapprocher des clubs et que chaque acteur se sente faire partie d'une grande famille celle du BRIDGE. Nous savons que de nombreuses personnes jouent au bridge mais sans être licenciés, nous essaierons de créer des passerelles pour que ceux-ci viennent nous rejoindre. Des petites rencontres du type le dimanche entre amis avec une partie conviviale. Le bridge scolaire ne sera pas oublié, nous allons le relancer, des rendez-vous vont être pris avec le recteur d'académie ainsi que des responsables des établissements scolaires. Le club de Falaise s'apprête à signer une convention avec l'université Inter-âge, là aussi nous devons être présents, la formation d'initiateurs est essentielle pour assurer la prise en compte des personnes ayant un intérêt pour notre sport. Le comité ne pourra réussir que si nous allons tous dans la même direction. Ensemble nous sommes forts, éparpillés nous sommes faibles.

Emmanuelle MONOD confirme les propos tenus par Francis, Rémi et Étiennette. La Fédération n'a pas toujours porté son effort sur le développement, aujourd'hui il est évident que sans « Vitrine », le bridge restera confidentiel. Il faut se montrer, faire parler de nous, ne pas hésiter à contacter les médias, la presse écrite est un moyen qu'il faut utiliser, les relais sociaux sont inévitables, Danielle l'a bien compris en relayant sur Facebook les parutions de la Fédération et les informations du Comité. Pour les jeunes, la Fédération a signé une convention avec l'éducation Nationale, ces jeunes participent de plus en plus nombreux aux activités bridge qui leur sont proposées. C'est une chance pour certains élèves défavorisés ou décrocheurs de trouver un autre domaine où s'exprimer. Il a été constaté que les élèves qui participent à ce moyen d'expression progressent notablement dans le domaine des mathématiques mais pas que, amélioration du langage, de la communication avec les autres, et du respect d'autrui. Récemment il a été mis sur le site fédéral un manuel formidable qui reprend tous les exercices que l'on peut faire avec le Petit Bridge. Soyez curieux !!

Ont voté oui : 1538

Se sont abstenus : 92

La liste est élue.

❖ **Cinquième résolution : Conseil d'administration – Représentant des clubs d'au plus 50 licenciés**

Un seul candidat : Jean-François FAUCON (Le Bridge Lutin)

- Ont voté oui : 1510
- Se sont abstenus : 120

Jean-François Faucon est élu.

❖ **Sixième résolution : Conseil d'administration – Représentant des clubs de 51 à 100 licenciés**

Un seul candidat : Charles FRERET (Bridge Club de Lisieux)

- Ont voté oui : 1565
- Se sont abstenus : 65

Charles Fréret est élu.

❖ **Septième résolution : Conseil d'administration – Représentant des clubs de plus de 100 licenciés**

Un seul candidat : Christian PETITJEAN (Club de Bridge d'Alençon)

- Ont voté oui : 1454
- Ont voté blanc : 56
- Se sont abstenus : 120

Christian Petitjean est élu.

❖ **Huitième résolution : Conseil d'administration – Représentant des arbitres**

Un seul candidat : Christophe Defer (Caen bridge Club)

- Ont voté oui : 1565
- Se sont abstenus : 65

Christophe Defer est élu.

❖ **Neuvième résolution : Conseil d'administration – Représentant des joueurs de moins de 26 ans**

Un seul candidat : Jules Legouet (Bridge Club de Barneville-Carteret)

- Ont voté oui : 1538
- Se sont abstenus : 92

Jules Legouet est élu.

❖ **Dixième résolution : Conseil d'administration – Représentant des enseignants**

Un seul candidat : Serge SIMON (Caen Bridge Club)

- Ont voté oui : 1463
- Ont voté blanc : 102
- Se sont abstenus : 65

Serge Simon est élu.

❖ **Onzième résolution : Conseil d'administration – Représentant des joueurs de 1^{ère} et 2^{ème} séries**

Une seule candidate : Danielle RUFA (Courseulles sur Mer Côte de Nacre Bridge Club)

- Ont voté oui : 1565
- Se sont abstenus : 65

Danielle Rufa est élue.

❖ **Douzième résolution : Conseil d'administration – Représentant des joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} séries**

Une seule candidate : Hélène SCIPION (Venoix Bridge Club)

- Ont voté oui : 1565
- Se sont abstenus : 65

Hélène Scipion est élue.

❖ **Treizième résolution : Président de la Commission des Finances**

Un seul candidat : Laurent LETINIER (Bridge Club de la Risle)

- Ont voté oui : 1510
- Ont voté blanc : 55
- Se sont abstenus : 65

Laurent Létinier est élu.

❖ **Quatorzième résolution : Président de la Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline**

Un seul candidat : Jean-Paul ROUGHOL (Venoix Bridge Club)

- Ont voté oui : 1537
- Ont voté blanc : 28
- Se sont abstenus : 65

Jean-Paul Roughol est élu.

❖ **Quinzième résolution : Membres de la Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline**

Quatre candidats : Jean LAVENU (Bridge Club du Pays de Flers), David LEGOUET (Bridge Club de Barneville-Carteret), Hélène SEBIRE (Le Bridge Lutin), Marie-Claude TEXIER (Bridge Club Cherbourg), pour quatre postes à pourvoir

- Ont voté oui : 1538
- Ont voté blanc : 27
- Se sont abstenus : 65

Jean Lavenue, David Legouet, Hélène Sébire et Marie-Claude Texier sont élus.

Etiennette Choquette présente le budget 2023-2024, et répond à quelques questions de l'assistance.

PROJET DE BUDGET 2023-2024

CHARGES	Réal 22-23	Budget 23-24	PRODUITS	Réal 22-23	Budget 23-24
GESTION COURANTE	10 851	12 195	GESTION COURANTE	30	0
Achats stockés	998	1 000	Ventes	30	
Fournitures	1 155	1 000	Dons		
Bureau comité	3 116	3 300			
Primes d'assurances	44	195			
Affranchissements	65	50			
Téléphone Internet	267	500			
Dons Cadeaux	700	700			
Réceptions	3 778	4 000			
Services bancaires	222	250			
Divers	100	100			
Frais comptabilité	406	1 100			
ENCADREMENT	5 528	9 600			
Bureau exécutif	1 648	900			
Conseil d'administration	234	300			
Commission développement	1 719	6 000			
Commission des compétitions	521	600	FFB	31 721	31 100
Commission des finances	296	300	FFB - Part Comité	28 838	29 500
Commission arbitrage		100	FFB - Subventions Scolaires		100
CRED		200	FFB - Subventions Cadets Juniors	380	500
Déplacements responsables Clubs	1 109	1 200	FFB - Subventions Adultes	310	500
			FFB - Finale nationale Scolaires Cadets	2 193	500
SALAIRES URSSAF	20 390	21 650			
Salaire dir. comp., APR et webmaster	15 913	16 500			
Urssaf	4 478	5 000			
Médecine du travail		150			
FFB	138	500	COTISATIONS ET LICENCES	24 463	28 300
Redevance FFB		500	Factures Clubs	1 931	1 300
Redevance Ligue	138		Licences fédérales	22 532	27 000
FORMATION	5 095	8 900	FORMATION	1 615	1 500
Formation moniteurs		1 600	Formation moniteurs		1 500
Formation arbitres	3 296		Formation arbitres	1 615	
Formation initiateurs		1 000	Formation autres		
Déplacements	1 019	2 000			
Formation adultes	780	800			
Formation continue		3 500			
COMPÉTITIONS	59 998	60 805	COMPÉTITIONS	50 532	56 800
Indemnité accueil clubs	11 460	11 500	Compétitions par paires	26 724	29 600
Organisation, affiches, calendriers	1 735	1 800	Compétitions par quatre	23 808	27 200
Arbitres salariés	18 375	20 000			
Arbitres indépendants	10 010	11 000			
Urssaf Arbitres	6 751	7 200			
Déplacements arbitres	6 398	7 500			
Cadeaux compétitions	20	100			
Festival de Deauville	5 250	1 705			
BRIDGE JEUNESSE	4 695	2 800			
Actions Scolaires	80	100			
Actions Cadets Juniors	4 315	2 200			
Actions Etudiants					
Rétro subventions Scolaires, Cadets	300	500			
DIVERS	6 061	7 150	DIVERS	2 543	2 600
Charges s/exercices antérieurs			Produits s/exercices antérieurs		
Participation défibrillateur		650	Produits divers de gestion	801	850
Dotation aux amortissements	6 061	6 500	Produits financiers	1 742	1 750
Bénéfice de l'exercice			Déficit de l'exercice	1 853	3 300
TOTAL	112 757	123 600	TOTAL	112 757	123 600

Rapport du Président de la commission des finances

Chers amis,

En ma qualité de Président de la Commission des Finances du Comité de Bridge de Basse-Normandie, je vous soumetts mon analyse du budget de l'exercice à venir, 2023-2024, qui va être soumis à votre vote.

Je vous précise tout d'abord que j'ai établi ce rapport en ma qualité de président sortant de la commission, et que cela ne préjuge en rien de la volonté ou pas que vous aurez de me reconduire à cette fonction.

Notre budget ressort en déficit de 3.300 euros ; ce déficit est lié à de gros efforts financiers en matière de développement et formation comme nous verrons infra ; il intègre en outre 6.500 euros d'amortissements, ce qui veut dire que notre résultat budgété hors amortissements serait bénéficiaire de 3.200 euros, ce qui est tout à fait satisfaisant.

En ce qui concerne les charges, la plus importante variation par rapport à l'exercice antérieur concerne le poste « *Commission développement* » une des priorités de l'équipe postulante étant d'agir fortement pour le développement de notre activité, le budget passant de 1.719 euros réalisés à 6.000 euros budgétés.

Le poste « *Formation arbitres* » est supprimé, aucune session de formation n'étant prévue durant l'exercice, en revanche le poste « *Formation moniteurs* » ressort à 1.600 euros, une formation étant prévue pour la même période, ainsi que pour le poste « *Formation initiateurs* » budgété à 1.000 euros. Il en est de même pour le poste « *Formation continue* », qui ne ressortait pas dans l'exercice précédent, budgété à hauteur de 3.500 euros, toujours dans l'esprit d'assurer le développement de notre activité. Les autres postes restent sans changement notable à l'exception du poste « *Actions cadets juniors* », ramené à 2.200 euros, en corollaire avec la baisse de produits escomptés au titre de la « *Finale nationale Scolaires Cadets* ».

Concernant les produits, il est envisagé :

- une augmentation sensible des « *Licences fédérales* », celles-ci passant de 22.532 à 27.000 euros,
- et, compte-tenu, tant de la reprise qui semble s'amorcer, que de la décision de la Ligue du 7 avril dernier, nous attribuant la perception au titre des finales qu'elle organise, de 20 euros par paire et de 48 euros par quadrette, une augmentation des recettes de « *Compétitions* », celles-ci passant de 50.532 à 56.800 euros.

Je remercie sincèrement Michel HOSTEING, votre trésorier, tous les membres de la commission des finances, et enfin et surtout Etiennette CHOQUETTE, l'inspiratrice de ce budget, pour la qualité de leur travail.

L. Létinier, Président de la Commission des Finances.

Procédures financières 2023-2024

➤ Redevances et cotisations clubs

Licences

- Licence adulte et senior : **37 €**
- Licence junior, cadet et scolaire : **gratuit**
- Création de nouvelle licence : gratuit pour la première année

Cotisation club : 55 € (FFB)

Droits de table

- Régularité > 18 donnes : 1,40 € (FFB) + 0,70 € (comité) = **2,10 € par paire**
- Régularité court 11 à 18 donnes : 1 € (FFB) + 0,70 € (comité) = **1,70 € par paire**
- Régularité express <= 10 donnes : 0,50 € (FFB) + 0,70 € (comité) = **1,20 € par paire**
- Rondes de France téléchargées : 2,90 € (FFB) + 0,70 € (Comité) = **3,60 € par paire**
- RealBridge > 18 donnes : 2,60 € (RB +FFB) + 0,50 € (Comité) = **3,10 € par paire**
- RealBridge <= 18 donnes : 1,90 € (RB +FFB) + 0,50 € (Comité) = **2,40 € par paire**
- Festivals : 0,07 centimes par donne et par paire (FFB) + 1 € par paire, 2 € par quadrette (Comité)

➤ **Tarifs des compétitions** (pour toutes les compétitions : gratuit pour les cadets, ½ tarif pour les juniors)

- **Épreuves par paire (tarif par joueur)**
 - En Espérance : 6 € en finale de comité et 6 € en finale nationale en simultanément
 - En Challenge : 12 € en finale de comité et 12 € en finale nationale en simultanément
 - En Performance : 15 € en sélections, 15 € en finale de comité, Dames : 24 €
 - En Expert : Open et Mixte 30 €, Dames 24 €
 - Finales de ligue après comité : 10 €
 - DNO2-d3 : 80 €
 - DNM2-d2 : 80 €
- **Épreuves par quatre (tarif par équipe)**
 - En Espérance : 32 €
 - En Challenge, Championnat 1234 et Interclubs d5 : 40 € à l'inscription
 - Coupe de France : 60 € pour les 4 premiers tours, puis 24 € par tour, y compris en zone
 - Trophée de France : 60 €
 - Toutes les autres épreuves au niveau comité : 78 €
 - Finales de ligue sauf Interclubs et Trophée de France : 48 €
 - DNO4-d4 : 330 € à l'inscription (équipe non inscrite sans règlement)

➤ **Frais de déplacement**

- Participation des responsables* des clubs aux réunions du Comité : Tarif Via Michelin avec péages défini en début de saison
 - Membres du BE et des Commissions, formateurs : 0,50 € / km
 - Arbitres : 0,50 € / km (trajet le plus court, distance AR supérieure ou égale à 20 km)
- * Présidents, initiateurs, moniteurs, stagiaires pris en charge par les clubs.

➤ **Subventions adultes**

- **10 cours gratuits pour nouveaux licenciés** : 20 € (FFB) + 20 € (Comité *) par licencié
- * si les cours dispensés sont habituellement payants

➤ **Subventions Scolaires**

- **Comité** : 10 € par élève

➤ **Subventions Cadets**

- **Fédération** : 80 € par élève si participation à 4 épreuves homologuées
- **Comité** : 35 € par élève

➤ Frais pris en charge par le Comité

- **Compétitions**

Accueil club : 60 € par jour

Pot de ligue : 80 € maximum, sur facture

Arbitrage sans arbitre désigné, assuré par le club et si date imposée : 40 € par jour

Mise en place d'écrans : 50 € par compétition

Aide arbitrage nécessaire : 40 € pour une journée, 60 € si deux jours

- **Jeunes**

Hébergement Saint-Cloud pour les scolaires et cadets : référence tarif hôtel Première Classe, réservation assurée par le comité le plus tôt possible

- **Formations**

Arbitre de club, moniteur : participation de 150 € demandée à l'inscription

Arbitre (comité, fédéral, national) : prise en charge de la moitié de la formation ; si succès, remboursement de la deuxième moitié

Maître assistant : prise en charge de la moitié de la formation ; si succès, remboursement de la deuxième moitié

- ❖ **Seizième résolution : Vote du budget prévisionnel**

- Ont voté oui : 1538

- Ont voté blanc : 27

- Se sont abstenus : 65

Le budget prévisionnel est adopté.

- ❖ **Questions diverses**

Quelques questions sont posées à Emmanuelle MONOD concernant les indices des joueurs (nouvelle disposition de la fédération), principalement pour les inscriptions en compétition où les seuils paraissent nébuleux pour les clubs. Elle invite à lire attentivement le RNC (Règlement National des Compétitions) qui va être remis à tous les présidents de club.

Étiennette CHOQUETTE reprend sur quelques points des explications qui peuvent aider à la compréhension des textes. Elle s'attarde particulièrement sur les épreuves de type catégoriel : les épreuves Senior et les épreuves Dames qui, elles, ne sont pas soumises aux normes géant les autres épreuves. En comparaison avec la promotion de l'année précédente, nous avons constaté en paire une augmentation de plus de 67%, et 4 % en quadrette.

Marie-Claude TEXIER nous informe que le club de Cherbourg a fêté les 100 ans d'une de ses fidèles adhérentes qui participe toujours aux tournois de régularité avec beaucoup d'enthousiasme. Actuellement se tient en Pologne un congrès sur la maladie Alzheimer où les bienfaits de la pratique du bridge montre que celle-ci ralentit notablement le vieillissement du cerveau.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h40.

Le Président sortant,



Francis SAILLARD

La Présidente élue,



Etiennette Choquette